



ASSEMBLEE

La lettre

Janvier 2007

Le Mot...

Jusqu'au 23 janvier, le temps en France était anormalement chaud, les bourgeons et les fleurs apparaissaient tandis que les agrumes gelaient en Californie et que la tempête faisait de nombreuses victimes en Europe du Nord. Certains affirment que le changement climatique et son cortège de catastrophes qui menacent notre planète est en marche, tandis que la population augmente sans cesse. Ainsi, nous serons selon les prévisions 9 milliards en 2050.

Dans le même temps, la Chine entre dans le club fermé des pays capables d'utiliser l'espace à des fins militaires.

Les terriens sont-ils devenus fous ?

Ne savent-ils pas que tout se tient à l'intérieur du monde vivant ?

Il apparaît avec certitude qu'il est urgent d'agir à tous les niveaux. Nous ne pouvons plus ignorer les mises en garde alarmantes des scientifiques, des philosophes et des grands reporteurs. Les Etats doivent s'entendre sur la nécessité de concilier progrès économique et progrès social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète.

Depuis le club de ROME en 1971, les Conférences et Sommets (Stockholm, Rio, Johannesburg etc.) se succèdent et il va bien falloir que chaque pays applique des mesures concrètes inspirées de la mise en œuvre de l'Agenda 21.

En France, les échéances électorales permettent de faire émerger les enjeux, sociaux, écologiques et climatiques. Le très médiatique Nicolas HULOT fait une avancée remarquable en faisant signer aux candidats à l'élection présidentielle le Pacte écologique qui vise un changement de cap de notre société.

Allant plus loin, il espère que la France sera capable ainsi de montrer au monde la voie de son salut.

Il est réaliste de penser que nous n'avons pas d'autre choix.

Monique BERCET, Présidente

Un Pacte pour l'écologie



Ce document a été établi à l'initiative de la fondation **Nicolas Hulot** pour la Nature et l'Homme.

Il invite les citoyens à manifester leur **volonté d'agir** en signent le Pacte écologique, il requiert **l'engagement des candidats** par leur signature et leur réponse au Pacte écologique et il **ouvre le débat** en proposant aux candidats 10 objectifs et 5 propositions concrètes pour alimenter leur programme.

9 français sur 10 estiment nécessaire de changer profondément de politique pour faire face au risque écologique. 52% souhaitent que la protection de l'environnement soit inscrite parmi les objectifs prioritaires du futur Président (Sondage LH2).

Ces propositions sont fondées sur nos capacités techniques pour économiser l'énergie, produire proprement, recycler etc. Il s'agit maintenant de les développer à grande échelle.

Si la démarche parait contraignante, elle sera suivie de nouvelles activités, d'une nouvelle ère économique et sociale. Et enfin, mieux vaut construire en accompagnant cette mutation climatique que de la subir.

Les 10 objectifs se veulent cohérents entre eux et ne sont pas exhaustifs :

Économie : vers une logique de durabilité pour moins de consommation d'énergie, de matière, de pollution et de déchets.

Énergies : organiser la baisse de la consommation d'énergies fossiles.

Agriculture : produire autrement en respectant l'environnement, le monde rural et la qualité des produits.

Territoire : contenir l'extension périurbaine et favoriser le rapprochement des lieux de travail et d'habitation.

Transports : sortir du tout routier.

Fiscalité : établir le véritable prix des services rendus par la nature.

Biodiversité : Créer un réseau écologique national cohérent qui relierait entre eux les espaces naturels protégés.

Santé : prévenir avant de guérir.

Recherche : faire de l'environnement un moteur pour l'innovation en favorisant l'interdisciplinarité.

Politique internationale : ériger en priorité les défis écologiques.

Les 5 propositions pour changer de monde :

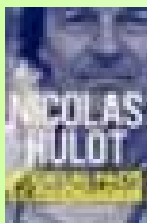
Un **Vice-Premier Ministre** chargé du développement durable qui assurera l'application de cette démarche dans tous les choix politiques.

Instaurer une **taxe carbone** en croissance régulière qui s'appliquerait à tous.

Réorienter les **subventions agricoles** vers une agriculture de qualité.

Systematiser les procédures de **démocratie participative**.

Mettre en place une grande politique **d'éducation et de sensibilisation à l'écologie et au développement durable**.



Pour en savoir plus, réagir, signer, rendez vous sur le site de la fondation www.pacte-ecologique-2007.org et un livre « Pour un Pacte écologique », Nicolas HULOT, calman-lévy, 279 p., 18 €



Au programme dans la lettre:

🌀 *Le pacte écologique p. 1*

🌀 *Les nouvelles de l'ASSEMCE p. 3*

🌀 *Le changement climatique p. 7*

🌀 *Les énergies renouvelables avec :
les biocarburants p. 11 et l'énergie solaire p. 16*

🌀 *La ZAC des Hauts de Sainte Marthe p. 19*

Bonne lecture et si ces sujets vous inspirent une réflexion ou un commentaire, n'hésitez pas à nous contacter

Ensemble reboisons la Chaîne de l'Étoile ! Le Vallon de Four de Buze

Le mardi 14 novembre 2006 a eu lieu, avec le concours du Service des Parcs et Jardins de la Ville de Marseille, un **grand reboisement en feuillus** dans le Vallon de Four de Buze en compagnie de:



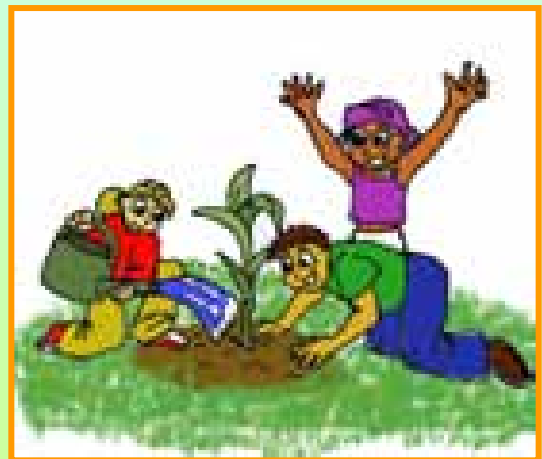
L'école de Sainte Marthe,
L'école du Petit Bosquet,
L'IME la Parade,
totalisant 100 enfants.



- Une journée bien remplie :
- le matin, les enfants ont reboisé le Vallon avec des frênes à fleur, des chênes et des sorbiers. Les trous avaient été préparés par le Service des Parcs et Jardins, mais les petites mains ont dû encore manier la pioche, enlever les pierres, bien enraciner les plants et enfin les arroser. Une belle plantation a été réalisée !
 - l'après midi, nous avons animé une promenade « nature » en direction du réservoir du Vallon Dol au cours de laquelle nous avons abordé avec les enfants plusieurs problématiques et thématiques environnementales comme la garrigue, la forêt méditerranéenne, l'intérêt du reboisement ou le paysage.

Mme CARADEC, déléguée du Service des Parcs et Jardins est venue nous encourager ainsi que Monsieur LEJEUNE, coordinateur du REP St Joseph.

A la fin de la journée un livret pédagogique a été remis à tous les enfants.
Ce fut une belle et bonne journée.



Randonnées « nature » dans la Chaîne de l'Étoile et le Massif du Garlaban

Depuis l'automne 2005, nous organisons des randonnées « nature » dans la Chaîne de l'Étoile et le Garlaban qui connaissent un engouement certain :

Le 20 septembre : Le Pilon du Roi

Lors de cette randonnée nous avons découvert le versant Nord de la Chaîne de l'Étoile, sa fraîcheur, sa végétation spécifique ainsi que le célèbre Pilon du Roi qui s'élève comme un doigt vers le ciel.



Le 18 octobre : Notre Dame des Anges

Cette partie de la Chaîne de l'Étoile était autrefois un lieu mystique empreint d'une grande spiritualité. Ce parcours nous a permis de suivre le même chemin que les pèlerins utilisaient pour rejoindre le monastère de Notre Dame des Anges et découvrir le magnifique vallon de Fontvieille.



Le 22 novembre : le sommet du Garlaban

Lors de cette randonnée nous avons découvert le majestueux rocher du Garlaban (714m) qui domine la ville d'Aubagne et la vallée de l'Huveaune avant de rejoindre la Corniche du Grand Vallon.



Au cours de ces sorties nous avons fait découvrir aux participants les spécificités naturelles ou culturelles des circuits et nous les avons sensibilisé la démarche Natura 2000.

A la fin de la journée nous leur avons remis une fiche récapitulative des thèmes abordés durant la journée.

Ces randonnées empreintes d'une grande convivialité remportent un vif succès.

Rejoignez-nous pour visiter ou revisiter les merveilles de nos Massifs.

Un œil
sur
Le CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il fait chaud, non ?

Au cours du temps, la Terre a connu des oscillations entre des périodes chaudes et des périodes froides mais selon le groupe de réflexion Académies et Conseil économique et social (« Partager la connaissance et ouvrir le dialogue : le changement climatique », 24 janvier 2006) l'amplitude du réchauffement récent dépasse celle des oscillations décennales ou séculaires et les températures actuelles excèdent celles de l'optimum médiéval, lequel a représenté la période la plus chaude des milles dernières années de l'ère préindustrielle.

Les évolutions climatiques les plus rapides pendant le quaternaire sont estimées à quelques degrés sur dix mille ans or, selon ce même groupe de travail, au cours du vingtième siècle, la température moyenne au niveau du sol terrestre a augmenté de 0,6 plus ou moins 0,2°C. L'essentiel du réchauffement s'est produit depuis 1976. La décennie 1990-1999 a été la plus chaude du vingtième siècle et 1998 l'année où les températures ont été les plus élevées depuis que des relevés météorologiques sont effectués. Les dix années les plus chaudes se situent toutes entre 1990 et 2005.

En clair notre climat se réchauffe et de façon très inhabituelle.

Comment en est-on arrivé là ? Quelles conséquences cela a-t-il aujourd'hui et surtout quelles conséquences cela aura-t-il demain ? Qu'est-il fait pour remédier à ce problème ?

LES ORIGINES DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Pour une faible part, le climat se réchauffe sous l'action de causes naturelles comme par exemple les variations de l'insolation dues à la perturbation de l'orbite que la Terre décrit autour du soleil ou encore les injections de poussières dans la stratosphère mais il n'en reste pas moins que les activités humaines et l'aggravation de l'**effet de serre** jouent un rôle de premier plan dans le changement climatique. (ADEME, avril 2005)



L'effet de serre

A l'origine, l'effet de serre est un phénomène naturel qui rend la vie possible sur Terre.

En effet en recevant de l'énergie du soleil, la Terre s'échauffe et réémet de la chaleur (des infrarouges). En interceptant ces infrarouges, **les gaz dits « à effet de serre »** permettent à la Terre d'atteindre une température de + 15°C. Sans ces gaz la chaleur serait intégralement renvoyée dans l'espace et il ferait - 18° C sur Terre.

(ADEME, avril 2005)

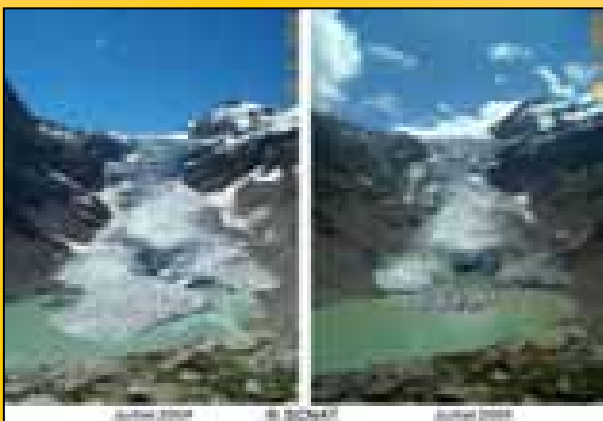
D'où viennent les GES produits par l'homme ?

- ✚ le **gaz carbonique** est surtout du à la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) et à l'industrie (fabrication de ciment) ;
- ✚ le **méthane** provient de l'élevage des ruminants, de la culture du riz, des décharges d'ordures, des exploitations pétrolières et gazières ;
- ✚ le **protoxyde d'azote** vient des engrais azotés et de divers procédés chimiques ;
- ✚ les **gaz fluorés** sont des gaz propulseurs dans les bombes aérosols, des gaz réfrigérants (climatiseurs). Ils sont émis aussi par diverses industries (mousses plastiques, composants d'ordinateurs) ;
- ✚ l'**hexafluorure de soufre** est un gaz détecteur de fuites, utilisé également pour l'isolation électrique ;
- ✚ les **hydrocarbures perfluorés** sont entre autres émis lors de la fabrication de l'aluminium.

Source : ADEME, avril 2005

Un glacier Suisse en juillet 2004 et juillet 2005

Source : Actu environnement



Adoptez pour les « Sun » habitudes !

Les énergies renouvelables (ER) nous entourent, néanmoins nous avons pris conscience depuis peu que leur utilisation était devenue essentielle.

Les énergies renouvelables, c'est quoi ?

Les énergies renouvelables utilisent des ressources naturelles dont les stocks sont illimités et des flux naturels qui traversent de façon permanente la biosphère.

En puisant de manière infime ces flux, elles sont inoffensives pour l'environnement et ne rejettent peu ou pas de pollution.

C'est le cas de l'éolien (développé dans notre précédente lettre), l'hydraulique et le solaire. D'autres comme le colza ou la canne à sucre génèrent, en tant que combustion de la biomasse, des gaz polluants mais en quantités considérablement réduites.

Utiles autrefois, et encore plus demain !

Eau, soleil, vent, bois, végétaux sont autant de ressources naturelles capables de générer de l'énergie....

Depuis la nuit des temps ces énergies renouvelables ont contribué au développement de l'humanité. Que ce soit les moulins à eau ou les moulins à vent, le bois pour le feu, pour la traction animale ou encore pour la construction de bateaux à voile, ils constituaient une activité économique essentielle, notamment avant la révolution industrielle en 1970.

C'est ainsi que ces énergies ont été mises de côté face au développement des carburants fossiles, tels que le charbon et le pétrole.



Les énergies renouvelables aujourd'hui

Selon le dernier " Inventaire sur la production d'électricité d'origine renouvelable dans le monde ", réalisé par l'Observatoire des Énergies Renouvelables et EDF, 20 % du courant produit sur la planète est d'origine renouvelable.

Ce chiffre bien qu'encourageant, masque les disparités entre les origines des différentes ER. À elle seule, l'hydroélectricité génère 92,5 % de l'électricité issue des ER. Les utilisations de la biomasse produisent 5,5 % du courant mondial " vert ", la géothermie 1,5 %, l'éolien 0,5 % et les techniques solaires y contribuent seulement pour 0,05 %.

(Source : Fondation Nicolas Hulot - Dossier énergie)



Le rayonnement solaire, une ou des énergies renouvelables

Directement ou indirectement, le soleil intervient dans la production des énergies renouvelables.

Le rayonnement solaire peut-être directement utilisé, de 2 manières, pour la production d'énergie : par la chaleur et la lumière.

Par ailleurs, les phénomènes naturels, induits par le rayonnement solaire, permettent de capter les autres énergies renouvelables telles que le vent (énergie éolienne), le cycle de l'eau (énergie hydraulique), la croissance des végétaux par la photosynthèse (énergie de la biomasse) et l'énergie de la mer.

Où en est la ZAC (Zone d'aménagement concertée) des Hauts de Saint Marthe ?



Source : Étude DGUH, 2004

Un petit historique s'impose...

En 2000, la Ville de Marseille annonce son intention de créer un nouveau quartier résidentiel dans les Hauts de Sainte Marthe.

Un article du Journal Le Monde du **16 juin 2000** résume bien le climat de tension et le ressenti de la population vis-à-vis de ce projet d'urbanisation du dernier espace paysager encore libre entre la Ville et les Piémonts de l'Étoile. L'État souligne d'ailleurs dans son avis sur le projet : « Il est indispensable que le rapport de présentation apporte des éléments d'analyse et de prospective nécessaire à la définition d'un schéma d'aménagement d'ensemble cohérent dans la mesure où ce dernier n'est pas garanti par les zonages UI et ND consommateurs d'espace ».

La concertation s'est déroulée comme prévu tout au long du projet à la DGUH et en Mairie de secteur et a été suivie régulièrement par les Habitants, les associations et les élus locaux.

Le **22 décembre 2000**, le Conseil Municipal a approuvé le Plan d'Occupation des Sols révisé de la Ville de Marseille. Cette révision a modifié l'usage du secteur de 357 ha, situé au Nord du noyau villageois de Sainte Marthe, Saint Joseph, le Merlan et Saint Mître, en autorisant une urbanisation ayant pour objectif de créer un nouveau quartier tout en prenant en compte la dimension patrimoniale remarquable de ce site.

Sur les recommandations du Commissaire Enquêteur qui avait entendu et reconnu le bien fondé des nombreuses observations effectuées par des propriétaires, des CIQ et de l'ASSENEMCE, une délibération du Conseil Municipal a été prise concernant l'élaboration d'une étude paysagère qui devait servir à assurer un dialogue constructif avec les acteurs du projet et notamment les services déconcentrés de l'État (DDE, DIREN, DDAF).

Ce document a été réalisé **en 2002** par le Cabinet d'Urbaniste Alain AMEDEO qui a reçu l'aval des populations du fait qu'il s'inspirait largement d'une étude réalisée au préalable par le Collectif de réflexion pour un projet urbain sur Sainte Marthe-Piémonts de l'Étoile. Cette étude, réalisée **entre 2000 et 2002**, portée par l'association ARENES, peut être qualifiée de remarquable. En effet, elle est le résultat du travail collectif des acteurs de terrains et des habitants tels que les propriétaires, les CIQ limitrophes, l'ASSENEMCE, des architectes, des urbanistes, et des paysagistes.

Par délibération du **19 mai 2003**, le Conseil Municipal a approuvé des objectifs d'aménagement en vue de la définition d'un projet d'aménagement à caractère environnemental dans le secteur des Hauts de Sainte Marthe.

La définition de ce projet devait permettre d'identifier, de qualifier, et de programmer les équipements publics nécessaires à la viabilisation et au développement du secteur.

Les objectifs d'aménagement prévus dans le projet étaient de :

- mettre en œuvre un projet d'aménagement et de développement durable prenant en compte les richesses patrimoniales et environnementales du secteur,
- créer un nouveau quartier à vocation résidentielle de qualité,